

Communication de la rédaction

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1916)**

Heft 159

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Art Suisse à l'Étranger.

M. le Dr E. Geiger a publié dans le numéro du 26 novembre 1915 de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, un article digne d'attention que nous reproduisons *in extenso* dans la partie allemande de ce numéro. Nous le résumons ici pour ceux qui ne peuvent le lire dans le texte original.

La guerre actuelle terminée, nous assisterons sans doute à une guerre économique entre groupements des grandes nations et à côté desquels nous, Suisses, ne pourrions subsister qu'en nous organisant d'une façon plus rationnelle pour cette lutte et en serrant davantage nos rangs. Avant la guerre déjà, notre industrie et nos exportations commençaient à se heurter à une concurrence mieux organisée et souvent soutenue par leur Etat même. Ce fait se retrouvera sans doute à un degré plus fort encore après la guerre.

Le fait que les Suisses ne sont envisagés comme ennemis nulle part sur notre globe, ne suffit pas pour leur éviter la peine de se solidariser. Créons, au contraire, des liens solides et nous aurons la chance ici ou là de prendre la place d'un concurrent qui aura perdu du terrain.

Mais, nous ne devons pas attendre la fin de la guerre pour cela, c'est dès maintenant que nous devons agir et prendre exemple sur nos concurrents. Il ne suffit pas de créer de nouveaux consulats et de nouvelles ambassades; il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les Suisses puissent à l'étranger se présenter comme Suisses et ne soient pas forcés de se rattacher à telle ou telle autre colonie étrangère.

Il y a quelques années déjà que les cercles dirigeants en Allemagne ont reconnu que les Beaux-Arts devaient faire partie de l'exportation allemande. On reconnut que l'Art était, somme toute, le meilleur produit pour représenter la culture d'une nation à l'étranger.

Industriels, commerçants et représentants du gouvernement s'unirent aux artistes pour former une « Société pour l'Art allemand à l'étranger », dont les expositions eurent comme résultat d'amener de notables commandes à des artistes allemands. Les résultats d'une pareille organisation profitèrent du reste non seulement aux artistes, mais d'une façon générale au commerce et à l'industrie.

L'artiste suisse qui veut percer à l'étranger est obligé de se rattacher à une organisation étrangère. Il est alors perdu comme représentant de son pays et c'est une autre nation qui en bénéficie. L'Art suisse devrait bénéficier de facilités pour se faire connaître au loin et plus spécialement dans les deux Amériques.

Individuellement, l'artiste suisse ne peut que très difficilement se faire connaître dans les pays d'outre-mer. Il faut qu'il s'organise de concert avec nos industriels et les représentants de nos pouvoirs pour fonder une *Société pour l'Art suisse à l'étranger* à laquelle seraient intéressés tous ceux qui participent à l'industrie des

étrangers et à l'exportation. A la conclusion de la paix, nous devons être prêts.

Une telle société devrait être en contact étroit avec nos représentants diplomatiques de l'étranger et devrait trouver un appui dans les colonies suisses et les sociétés suisses à l'étranger. Celles-ci patronneraient de petites expositions d'art suisse, dont elles faciliteraient l'organisation. En retour, ces expositions serviraient aussi à maintenir plus vivant le souvenir de la patrie. Il y aurait naturellement lieu de soumettre les œuvres à un choix sévère; mais, puisque nous possédons une Commission fédérale des Beaux-Arts, celle-ci serait toute désignée pour assumer l'organisation de ces expositions.

Il y a depuis quelque temps une tendance marquée à donner à notre Art national la place qui lui revient; la preuve en est le choix des artistes que certains centres de l'industrie hôtelière ont fait pour se faire représenter à l'Exposition nationale à Berne. Nous la trouvons aussi dans le souci d'une meilleure industrie des souvenirs de voyage. Ce sont des exemples à encourager.

Employons ces temps de repos forcé pour rassembler nos forces et pour les coordonner et que le temps où viendra la paix, qui sera aussi le signal d'une nouvelle lutte économique, nous apporte la moisson.

Il serait d'un grand intérêt que les idées et les propositions émises par le Dr E. Geiger, résumées ci-dessus, soient discutées par des autorités compétentes au point de vue de la manière dont elles pourraient être réalisées et nous espérons y revenir prochainement.

La Rédaction.



Communication de la Rédaction.



Rectification.

Dans notre article sur les fêtes du Jubilé paru dans le dernier numéro, nous avons omis parmi les hôtes du banquet le nom de M. le Dr Trog, oubli que nous regrettons vivement.

Th. D.



Zu verkaufen, event. zu vermieten, sehr schönes

Maler-Atelier

in herrlicher Berggegend mit See, neu erbaut, freistehend. mit zwei kleinen Wohnräumen.

Offerten an Postf. 20842, Filiale Seidengasse, Zürich.

Gesucht in grösserer Stadt der Schweiz oder Umgebung grosses helles

Kunstmaleratelier

mit Nord- und Oberlicht, event. mit Wohnung.

Offerten mit Preisangabe an die Exp. E. A. 24.